



DECLARATION DE LA CGT FINANCES PUBLIQUES COMITE TECHNIQUE LOCAL DU 19 JUIN 2017

Monsieur le Président,

Pour la première fois, vous mettez en œuvre les dispositions du nouveau règlement intérieur pour ce comité technique.

En prenant la décision de réduire les temps de préparation et de compte-rendus des CTL et de supprimer le remboursement des frais de déplacements des élus suppléants, le Directeur Général retire aux représentants des personnels les moyens d'accomplir leurs mandats dans de bonnes conditions.

Nous ne pouvons que vous exprimer notre profonde colère face à l'attitude provocatrice de Bruno Parent qui prend toutes les mesures pour réduire le dialogue social à sa plus simple expression.

Remettre en cause les droits des élus des personnels, ce n'est ni plus ni moins, que s'attaquer aux droits et garanties des agents.

C'est balayer le vote des personnels qui reconnaissent par leur participation massive aux élections professionnelles, le rôle indiscutable de leurs représentants dans toutes les instances.

Cette décision constitue une attaque, parmi tant d'autres, contre :

- l'exercice du droit syndical,**
- la défense des personnels,**
- le rôle des réunions institutionnelles.**

Vous nous aviez certifié que nous pourrions continuer de faire le compte rendu à l'issue de la réunion, c'est à dire l'après-midi, dérogeant au niveau local au nouveau règlement intérieur. Or, en nous convoquant à 15h00, cela semble compromis aujourd'hui !! Espérons qu'il n'en sera pas ainsi à chaque fois...

A l'ordre du jour de ce comité technique, nous avons de nouveau l'adaptation des structures du réseau. Concernant le rapatriement de l'antenne du PCR de Sens à Auxerre, même si il était prévisible, dès la mise en place, plusieurs questions restent en suspend,

à savoir :

- Quid de l'installation immobilière ?
- Quid des emplois ? Le PCRП est déjà un service en grande souffrance, l'emploi de B et celui de A seront transférés au 1^{er} janvier 2018, sans personne d'affecté (pendant un an), ce qui aggravera la situation.

Concernant les transferts de la gestion des EHPAD sur Auxerre EH, aucun chiffrage en emploi n'est donné !! Et ne nous dites pas que vous transférez « 0, quelques choses » en emplois car à force, cela doit bien faire des postes à temps plein.

La CGT Finances Publiques demande, de nouveau, qu'un chiffrage soit fait.

Les représentantes CGT Finances Publiques au CTL de l'Yonne

Caroline GERMAIN - Carine CAMBURET
Nathalie ARNASSAND - Sandrine CAVELIER